

PSY 2115T PSYCHOPATHOLOGIE : INTRODUCTION (3 crédits)

SESSION : ÉTÉ 2014

MARDI & JEUDI, 13 H À 15 H 50

LOCAL : 1020 Pav. Marg.-d'Youville

DR STEVE CURADEAU, PH. D., M. PS., M. S. S., *POSTDOCT (DROIT)*
PSYCHOLOGUE EXPERT JUDICIAIRE & CLINICIEN
CHARGÉ DE COURS, UNIV. SHERBROOKE & UNIV. MONTRÉAL

PLAN DE COURS

A) DESCRIPTION DE L'ANNUAIRE

Psychopathologie, perspective historique. Modèles dynamique et behavioral. Milieux sociopathologiques. Pathophysiologie.

B) OBJECTIFS SPÉCIFIQUES À MAÎTRISER

1. Distinctions entre la conception psychologique et médicopsychiatrique de la psychopathologie.
2. Principes fondamentaux de l'approche extérieure (nosographie et sémiologie) et intériorisée (dynamique) des troubles mentaux en psychopathologie.
3. Principes fondamentaux reliés à l'étiologie, à l'évolution et aux traitements des grandes entités psychopathologiques.
4. Aspects psycholégaux associés à la psychopathologie (troubles mentaux influençant des actes illégaux, obligations des psychologues par rapport à la loi, expertises psychiatriques et psychologiques, confidentialité, déontologie, règles éthiques).
5. Formulation **par écrit** d'un jugement averti sur les aspects couverts par les objectifs du cours, correspondant au niveau d'excellence académique attendue d'étudiants universitaires en psychologie.

C) CONTENU ET CALENDRIER DU COURS

Date	Aperçu des contenus
6 mai	Introduction à la psychopathologie.
8 mai	Structures mentales et nosographies.
13 mai	Symptômes et symbolisation des souffrances psychiques chez l'adulte.
15 mai	Concepts de maladie, maladie mentale, et de diagnostic en psychopathologie.
20 mai	Concepts de transfert et contre-transfert en psychopathologie — Partie I.
22 mai	Concepts de transfert et contre-transfert en psychopathologie — Partie I.
27 mai	Examen 1 (50 %).
29 mai	Hystérie et troubles somatoformes. Angoisse, anxiété, et troubles anxieux.
3 juin	Dépression, syndromes dépressifs, et troubles de l'humeur.
5 juin	Sexualité saine et pathologique (paraphilies).
10 juin	Troubles de la personnalité.
12 juin	Psychose et troubles psychotiques.
17 juin	Troubles alimentaires.
19 juin	Examen 2 (50 %).

D) MÉTHODOLOGIE

Cours magistraux (exposés formels) avec méthodes interrogatives. La pédagogie d'enseignement vise à satisfaire aux objectifs spécifiques visés dans le cours.

INTERDICTION D'ENREGISTREMENT DU COURS PSY 2115 — ÉTÉ 2014

Le Bureau des affaires juridiques de l'Université vous informe que les cours sont protégés par la loi sur les droits d'auteur. En conséquence, les étudiants qui désirent effectuer l'enregistrement audio d'un cours doivent, pour ce faire, en demander l'autorisation au professeur. **Dans le cadre du cours PSY 2115 Psychopathologie : introduction (ÉTÉ 2014), l'enregistrement audio ou vidéo par quel que moyen que ce soit est strictement interdit.**

Par ailleurs, la Faculté des arts et des sciences vous avise formellement de tenir compte du texte suivant :

IMPORTANT

« À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants. Pour plus de renseignements, consultez le site www.integrite.umontreal.ca/ ».

E) ÉVALUATION : DEUX EXAMENS ÉCRITS INDIVIDUELS À DÉVELOPPEMENT

• EXAMEN 1 (50 %) — 27 MAI 2014

En classe, sans notes ni volumes.

Une question à développement, choisie parmi quatre, et portant sur la matière présentée lors des cours allant du 6 mai au 22 mai.

• EXAMEN 2 (50 %) — 19 JUIN 2014

En classe, sans notes ni volumes.

Une question à développement, choisie parmi quatre, et portant sur la matière présentée lors des cours allant du 29 mai au 19 juin.

F) MODALITÉS DE CORRECTION DES EXAMENS

La réponse aux examens est évaluée en tenant compte des critères ci-dessous. Ils font appel aux aptitudes de jugement fondamentales attendues et requises chez l'étudiant universitaire en psychopathologie, à savoir celles 1) de pouvoir cerner les limites de savoir et surtout 2) traduire sa pensée **par écrit** afin qu'elle soit comprise par un tiers. Cette méthode d'évaluation a en outre démontré un taux de discrimination optimal des étudiants (équité), en plus d'être bien adaptée à la matière étudiée.

Critères	Pts	Exceptionnel A++		Excellent A+, A, A-		Très bien B+, B, B-			Bien C+, C, C-		Passable D+	
		A++	A+	A	A-	B+	B	B-	C+	C	C-	D+
1. Crédibilité ¹ (effet, force probante)	16	16	14,4	13,6	12,8	12,3	11,7	11,2	10,4	9,6	9,1	8,6
2. Recherchée ² (qualité du contenu)	14	14	12,6	11,9	11,2	10,8	10,2	9,8	9,1	8,4	8,0	7,6
3. Structurée ³ (qualité du contenant ou de la forme)	8	8	7,2	6,8	6,4	6,2	5,8	5,6	5,2	4,8	4,6	4,3
4. Critique ⁴ (qualité du questionnement, esprit critique)	7	7	6,3	6,0	5,6	5,4	5,1	4,9	4,6	4,2	4,0	3,8
5. Qualité rédactionnelle (orthographe, grammaire, et syntaxe)	5	5	4,5	4,3	4,0	3,9	3,7	3,5	3,3	3,0	2,9	2,7
	50	50,0	45,0	42,5	40,0	38,5	36,5	35,0	32,5	30,0	28,5	27,0

¹ Une réponse **crédible** réfère à l'effet et à la force du raisonnement déployé dans la réponse. Ainsi, la règle voulant que les réponses fournies se *pèsent* et ne se comptent pas s'applique ici. Il en résulte que ce n'est pas la réponse soutenue par une majorité d'étudiants qui aura nécessairement le plus de *crédibilité*, mais plutôt celle qui produira l'effet de compatibilité le plus probant avec la question. L'appréciation de ce critère ne vise donc pas à évaluer les capacités mnémoniques de l'étudiant (le *par cœur*, qui ne prouve pas qu'il a saisi la matière), mais la qualité de la compréhension écrite qu'il peut démontrer de la matière assimilée.

² Une réponse **recherchée** réfère à la qualité du contenu de la réponse. L'appréciation de ce critère se fait essentiellement par le niveau soutenu de vocabulaire, la qualité et l'articulation des idées sous-jacentes aux concepts utilisés.

³ Une réponse **structurée** réfère à la qualité du contenant (forme), c'est-à-dire la manière dont l'étudiant rassemble et organise sa pensée par écrit selon un déroulement ou un enchaînement cohérent de ses idées. Ce critère inclut également le respect des exigences numériques (nombre de mots) demandées quant au format de la réponse.

⁴ Une réponse **critique** se démontre par la qualité d'une hypothèse ou d'un questionnement soulevé dans la réponse, voire d'un esprit critique témoigné par un mode interrogatif dans les contenus amenés.

G) RÈGLEMENTS EXIGÉS PAR LE PROFESSEUR POUR LE BON DÉROULEMENT DU COURS

- **PONCTUALITÉ** : le cours débute à l'heure et se termine lorsque toutes les questions ont été répondues à la fin du cours. **LES PERSONNES RETARDATAIRES DEVRONT ATTENDRE LA PAUSE**. La pause varie de 15 à 20 minutes. Il vous est demandé de ne pas vous lever avant la fin du cours afin d'éviter le brouhaha.
- **SILENCE** : dans le but de réduire le stress et de faciliter les apprentissages, et bien que cet aspect soit généralement respecté par la majorité, il est important de rappeler que le silence est demandé pendant les cours, surtout lorsque les étudiants posent des questions. Par mesure de respect, il vaut mieux s'exercer à garder le silence ou à parler à voix basse dès que chacun entre dans le local jusqu'à ce qu'il en sorte.
- **TECHNOLOGIE** : il est interdit de répondre à des appels téléphoniques ou d'écrire des « *textos* » pendant les cours. De même, les ordinateurs portables seront tolérés **seulement pour les étudiants handicapés qui peuvent justifier l'utilisation de cet outil avec l'aide d'une preuve écrite**.

H) DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Considérant l'ensemble des champs d'études impliqués dans ce cours, il n'y a pas de volume à acheter qui pourrait englober toute la matière couverte.

Des références liées aux thèmes étudiés seront suggérées. L'achat de ces documents ne constitue pas un préalable à la réussite du cours. L'étudiant sera encouragé à se procurer les références pertinentes à ses intérêts.

I) RÉFÉRENCES

La matière transmise dans les cours puise ses références dans les ouvrages et articles cités ci-dessous.

OUVRAGES

American Psychiatric Association. (2013). *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders* (5th ed.). Washington, DC: Author.

- American Psychiatric Association. *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux*. 4e éd. (Version Internationale, Washington DC, 1995). Traduction française par J.-D. Guelfi, 1996.
- Barral, W. *Françoise Dolto, c'est la parole qui fait vivre. Une théorie corporelle du langage*, Paris, Gallimard, 1999.
- Bergeret, J. *Psychologie pathologique, théorie et clinique*, Paris, Masson, 8^e éd., 2000.
- Bleuler, E. *Dementia praecox, oder Gruppe der Schizophrenien*, Leipzig & Wien, Deuticke, 1911.
- Chebili, S. *Foucault et la psychologie*, Paris, l'Harmattan, 2005.
- Chebili, S. *Malaise dans la psychiatrie*, Paris, L'Harmattan, 2012.
- Code criminel canadien L.R.C., 1985, ch. C-46, À jour au 15 juin 2011, publié par le ministre de la Justice à l'adresse: <http://lois-laws.justice.gc.ca>
- Corcos, M. *L'homme selon le DSM. Le nouvel ordre psychiatrique*, Paris, Albin Michel, 2011.
- Dantzig, C. *À propos des chefs-d'œuvre*, Paris, Grasset, 2012
- Duflot, C. *L'expertise psychologique, procédures et méthodes*, Paris, Dunod, 1999.
- Finkielkraut, A. *L'imparfait du présent*, Paris, Gallimard, 2002.
- Finkielkraut, A. *La querelle de l'école*, Paris, Stock, 2007.
- Finkielkraut, A. *Et si l'amour durait*, Paris, Stock, 2011.
- Finkielkraut, A. *L'identité malheureuse*, Paris, Stock, 2013.
- Foucault, M. *Naissance de la clinique*, Paris, PUF, 1963.
- Foucault, M. *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Gallimard, 1972.
- Foucault, M. *Le pouvoir psychiatrique*, Paris, Gallimard, 2003.
- Gaboury, P. *L'appel de l'innocence*, Fides, 2013.
- Jalley, É. *Six Manifestes contre le DSM, Suite des commentaires : censure, crise de l'enseignement, Tome II*, Paris, L'Harmattan, 2011.
- Kaplan, H. I., & Sadock, B. J. *Synopsis de psychiatrie, sciences du comportement, psychiatrie clinique*, Paris, Pradel, 1998.
- Kernberg, O. *Les troubles graves de la personnalité : stratégies psychothérapeutiques*, Paris, PUF, 2004.
- Lalonde, P., Aubut, M. & Grunberg, F. *Psychiatrie clinique. Tome 1 : Introduction et syndromes cliniques*, Montréal, Gaëtan Morin, 1999.
- Lalonde, P., Aubut, M. & Grunberg, F. *Psychiatrie clinique. Tome 2 : Spécialités psychiatriques, traitements psychiatriques, sciences fondamentales et sujets d'actualité*, Montréal, Gaëtan Morin, 1999.
- Laurin, C., *Psychiatrie, psychanalyse et société canadienne-française*, Montréal, Liber, 1999.
- Lupasco, S. *La tragédie de l'énergie*, Paris, Éd. Du Controdictoire, 2009.
- Nadeau, S. *L'autre modernité*, Montréal, Boréal, 2013.
- Paris, J. *The Intelligent Clinician's Guide to the DSM-5*, Oxford University Press, 2013.
- Pommier, G. *Comment les neurosciences démontrent la psychanalyse*, Paris, Flammarion, 2004.
- Roudinesco, E. *Pourquoi la psychanalyse*, Paris, Fayard, 1999.
- Roudinesco, E. *Le patient, le thérapeute et l'État*, Paris, Fayard, 2004.
- Roudinesco, E. *La part obscure de nous-mêmes. Une histoire des pervers*, Paris, Albin Michel, 2007.
- Sadock, B. J., Sadock, V. A., Ruiz, *Kaplan and Sadock's Comprehensive Textbook of Psychiatry*, Walters/Lippincott, Williams and Wilkins, 2009.
- Searles, H. *L'effort pour rendre l'autre fou*, Mesnil-sur-l'Estrée, Gallimard, 1969.
- Shelder, J., Beck, A., Fonagy, P., Gabbard, G., Gunderson, J., Kernberg, O., Michels, R., Westen, D. *Commentary : Personality Disorders in DSM-5*, *American Journal of Psychiatry*, September, 167, 9, 2011.
- Szasz, T., *Pharmacratie, médecine et politique*, 2010.
- Tribolet, S. et Shahidi, M. *Nouveau précis de Sémiologie des troubles psychiques*, Paris, HDF, 2005.
- Trottier, J. P. *Lettres au fils. Testament spirituel*. Montmagny, Liber, 2012, p. 55.
- Vasse, D. *Le temps du désir*, Paris, Seuil, 1969.
- Vasse, D. *La vie et les vivants, Conversations avec Françoise Muckensturm*, Paris, Seuil, 2001.
- Vasse, D. *La grande menace. La psychanalyse et l'enfant*, Paris, Seuil, 2004.
- Vasse, D. *L'arbre de la voix*, 2010.
- Vasse, D. *Agathe ou la jumelle occultée. La cure d'une petite fille autiste*, Bayard, 2013.

Winnicott, D. W. *Jeu et réalité. L'espace potentiel*, Paris, Gallimard, 1971.

ARTICLES

- Andronikof, A. « L'expertise psychologique en matière pénale : une mission à haut risque », (2000) 74 *Connexions*. 47.
- Andronikof, A. « Le passage à l'acte comme réalisation d'un scénario privé », (2001) 66 *Évol. Psychia.* 632-639.
- Assoun, P.-L. « *Medical Imagery Put to the Test of Psychoanalysis. The Iconographic Fantasy* », (2009) 8 *Research in Psychoanal.*, 182.
- Benhamou, H. et Chenivresse, P. « Hystérie, anciennes et nouvelles frontières », (2009) 48 *Pers. Psy.*
- Benrais, F. « Les petites « pousses » à la déprime », (2006) *J. Fra. Psych.* 3, p. 43.
- Bonneville, E. « Effet des traumatismes relationnels précoces chez l'enfant », (2010) 1 *Psychia. Enf.* 31, 46.
- Bordel, S., Vernier, C., Dumas, R., Guingouain, G., & Somat, A. « L'expertise psychologique, élément de preuve du jugement judiciaire? » (2004) 49 *Psychol. Fra.* 389-408.
- Bourgeois, M.-L. « Les quatre vérités : philosophique (aletheia), scientifique (apodicité), juridique (l'intime conviction), humaine (biosociopsychopathologie) », (2012) 170 *A. Méd. Psychol.* 88-92.
- Bruchon-Schweitzer, M. (2003). *Introduction à la psychologie de la santé*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Calmettes, S. « Quel usage de la négation dans la pédagogie? », (2007) *J. Fra. Psych.* 4, 29.
- Doron, C. O. « Ce que "soin" veut dire. Quelques réflexions à propos d'une substitution de mots dans la loi du 5 juillet 2011 », (2011) 1 *J. Fra. Psych.* 19.
- Duval Hesler, N. « L'admissibilité des nouvelles théories scientifiques. Les juges, filtres du savoir? » 62 *R.D.B*
- Froger, Y. « Psychiatrie et santé mentale : les liaisons dangereuses », (2006) *J. Fra. Psych.* 4, 33.
- Genest, P. « Évaluation de la psychanalyse : la psychanalyse et les lois naturelles », (2007) 2 *J F Psychia.* 20-21.
- Lantéri-Laura, G. « L'objet de la psychiatrie et l'objet de la psychanalyse », (2005) 70 *Évol. Psychia.* 31-45.
- Lantéri-Laura, G. « La sémiologie psychiatrique : son évolution et son état en 1982 (1983) » (2007) *Évol Psych.* 72.
- Marchais, P. « Des logiques en psychiatrie. Application, paradoxes, réunification », (2010) 168 *A. Méd. Psychol.* 621-627.
- Mejia, C. & Ansermet, F. « Traumatisme et langage. Notes pour une méthodologie de recherche clinique » (2000) 48 *Neuropsychia. Enf. et Adol.* 219-227.
- Morin, L. « Les profils en matière d'allégations d'abus sexuels : une invitation à la prudence », (1993) 23 *R.D.U.S.* p. 415.
- Pommier, G. « Respiration du symptôme », (2003) 1 *Cli. Lacan.* 97.
- Tokpanou, I. « Au-delà des apparences, y a-t-il une vérité dont le corps serait le lieu? », (2009) *J. Fra. Psych.* 4, p. 19.
- Tyszler, J. -J. « Quelle décohérence pour la clinique? », (2007) 3 *J F Psychia.* 25.
- Vasse, D. « L'autorité du maître », (1967) 4 *Études*, 274, 279.
- Vuillod, M. « Actualité de l'hystérie. Le féminin chez l'homme et la femme », (2011) 76 *Évol Psych.* 5.
- Wahl, J.-P. et Lantéri-Laura, G. « Répondre au patient psychotique : une question de disparité. » (2001) 66 *Évol Psy.* 467.

Blogue

Bock-Côté, M. à : <http://blogues.journaldemontreal.com/bock-cote/author/mathieu-bockcote/>